



EDITO

Une gazette spéciale pour une information importante !

Jusqu'à maintenant les maisons de la commune étaient raccordées à l'assainissement collectif ou en assainissement autonome (micro-station) sans obligation réglementaire. Pour mémoire, l'ensemble des hameaux sont en non collectif.

Le zonage d'assainissement est un document obligatoire pour obtenir des subventions. Par conséquent, le conseil municipal, avec l'appui du cabinet VERDI, a établi un zonage qui définit pour chaque propriété si elle doit être raccordée ou non à l'assainissement collectif.

Il est essentiel de prendre connaissance de ce zonage qui engendra pour certaines habitations des modifications. Je vous encourage à vérifier le zonage de votre maison soit sur le site internet, soit en passant au secrétariat, soit lors d'une permanence de Madame le commissaire enquêteur.

Je vous invite également à participer à la réunion publique le Jeudi 3 octobre à 20h. Elle sera animée par le cabinet VERDI et je pourrai également répondre à vos questions.

Je profite de cette gazette pour vous présenter l'ensemble des agents communaux au service de la population.

Bien à vous,
Le maire, Mélanie Jeunet

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT



Le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique
Du 16 septembre
au 18 octobre 2024 inclus.

Les documents concernant ce dossier sont consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ou sur le site internet de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance. Les observations peuvent être consignées

- sur le registre d'enquête
- par mail adressé à assainissement.chauxdudombief@gmail.com
- Par écrit à Mme le commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Pour répondre aux demandes d'information, **des permanences seront assurées en mairie par Mme le commissaire enquêteur :**

- Lundi 16 septembre de 15h à 18h
- Jeudi 10 octobre de 16h à 19h
- Vendredi 18 octobre de 14h à 18h.



Venez vous informer!

**RÉUNION
PUBLIQUE**

Jeudi 3 octobre
à 20h - Salle polyvalente

CONNAISSEZ-VOUS LES AGENTS COMMUNAUX ?

Depuis mai 2023, **Patricia Douchet** vous accueille à l'agence postale communale (en remplacement jusqu'au retour de Morgane Passaquet). Patricia assure également le service de cantine et le nettoyage du bâtiment de la mairie.

Myriam Izoulet et **Laura Bozzonetti** sont les dernières à avoir rejoint l'équipe des agents municipaux à l'occasion du passage en gestion communale du centre de loisirs. Myriam, en tant que directrice, et Laura, en tant qu'animatrice, assurent l'accueil péri et extrascolaire.

« Faire tourner la cantine », tel est le rôle de **Romain Grappe** depuis la rentrée scolaire de 2020. Cela veut dire établir les menus, passer les commandes, cuisiner bien sûr, être présent auprès des enfants pour le service (... et la discipline!) et assurer le ménage et rangement de la salle de cantine.

Jean-Marc Voizard a rejoint l'équipe des agents municipaux au printemps 2023. Entretien des espaces verts et des (nombreux) bâtiments (de l'école aux vestiaires du stade, de la chaufferie bois à la mairie, entre autres), répondre aux urgences techniques,... il y a de quoi faire. Jean-Marc est l'homme à tout faire de la commune!



De gauche à droite :
Patricia Douchet,
Marie-Cécile Pagnier,
Myriam Izoulet,
Jean-Marc Voizard,
Laura Bozzonetti,
Romain Grappe,
Valérie Genisset

Marie-Cécile Pagnier est secrétaire de mairie de Chaux du Dombief depuis 25 ans. Impossible de lister les tâches qui lui incombent tant elles sont nombreuses et variées. D'autant plus que l'Etat en demande toujours davantage aux communes... et donc aux secrétaires de mairie! Une question? Un renseignement? Vous pouvez la joindre au 03 84 60 14 11.

En poste depuis 2007, **Valérie Genisset** est ATSEM auprès de la professeure des écoles de la classe maternelle. Son rôle est aussi d'accompagner les plus petits pour le temps de cantine. Valérie met également ses talents artistiques au service du Centre de Loisirs où elle anime des ateliers d'arts plastiques.

A VOS AGENDAS

Changement de date!

L'association
ENTRE PARENTHESES
tiendra son
Assemblée Générale
Lundi 7 octobre à 20h

Réunion ouverte à tous!
La bibliothèque recherche
des bénévoles

à la
bibliothèque

Passage de
l'ALCG

(ramassage à domicile
des encombrants)

jeudi 7 novembre

Inscription au secrétariat de mairie
dès maintenant
et jusqu'au 4 novembre

